

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACHAT INFÉRIEUR A 90 000 € H.T.

### PROCEDURE ADAPTEE AVEC MISE EN CONCURRENCE

#### Date et heure limites de réception des offres

Le 3 novembre 2025 à 12h00

<b>Identification de l'acheteur</b>	<b>Université de Strasbourg</b> Institut de Développement et d'Innovation Pédagogiques 15, rue du Marechal Lefebvre 67100 Strasbourg
<b>Intitulé du marché</b>	<b>« Acquisition de mobilier pour l'aménagement de quatre salles pédagogiques »</b>
<b>Description</b>	Acquisition de mobilier et d'une cabine de réunion acoustique pour l'aménagement de quatre salles pédagogiques de l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques : acquisition, livraison, montage et installation.
<b>Procédure</b>	<b>Procédure adaptée avec négociation</b> des offres avant attribution du marché : <input checked="" type="checkbox"/> négociation avec tous les candidats <input type="checkbox"/> négociation uniquement avec les candidats dont l'offre répond à la condition suivante : ..... A noter que l'université <u>se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sans négociation</u> , sur la base des offres initiales.
<b>Conditions de la consultation</b>	<u>Variantes</u> : Les variantes ne sont pas autorisées. Délai de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.
<b>Contenu du dossier de consultation</b>	- le présent règlement de la consultation (RC) - les CGA/CPA « phase offre » - le CCTP - la DPGF - l'annexe « 20251001_2025-IDIP-mobilier_ANEXE-Plans »
<b>Pièces à produire dans l'offre</b>	<u>Au titre de la candidature :</u> - le DUME simplifié <b>complété</b>  <u>Au titre de l'offre :</u> - les CGA/CPA « phase offre » <b>complétées</b> - la DPGF - le mémoire technique - les fiches techniques en français - Un ou plusieurs schémas d'implantation conformes au plan architectural et aux

	espaces prédefinis (cf. « 20251001_CCTP_2025-IDIP-mobilier_ANEXE » du Dossier de Consultation pour les entreprises). En complément, des conseils d'aménagement seront prodigués à partir de l'expertise particulière du fournisseur.																																	
<b>Mode de transmission des plis</b>	<p>La transmission des documents par voie électronique est obligatoire. Elle est effectuée sur le profil d'acheteur de l'université (PLACE) à l'adresse suivante : <a href="https://www.marches-publics.gouv.fr/">https://www.marches-publics.gouv.fr/</a></p> <p>Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.</p>																																	
<b>Examen des candidatures et jugement des offres</b>	<p>◊ <b>Examen des candidatures</b> : sur la base du DUME produit, au regard des niveaux de capacités techniques et professionnelles et de capacité économique et financière.</p> <p>◊ <b>Jugement des offres</b> :</p> <p>Les critères retenus sont les suivants, avec leur pondération :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Critères et sous-critères</th> <th>Pondération (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Critère 1 : Prix</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Critère 2 : Valeur technique</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Sous-critère 2.1 : Mobilier modulable favorisant la pédagogie active</i></td> <td>60%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Sous-critère 2.2 : Proposition d'aménagement démontrant les usages du mobilier</i></td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Sous-critère 2.3 : Entretien du matériel</i></td> <td>10%</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Critère 3 : Démarches environnementales et sociales</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Sous-critère 3.1 : Démarches environnementales</i></td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><i>Sous-critère 3.2 : Démarches sociales</i></td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Critère 4 : Délais de livraison</td> <td>5%</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Critère 5 : Durée de garantie</td> <td>5%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Modalités de mises en œuvre des critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le critère 1 « Prix » (35%) sera apprécié sur la base de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire ;</li> <li>➤ Le critère 2 « Valeur technique » (35%) sera apprécié à l'aune des trois sous-critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– <i>Le sous-critère 2.1 « Mobilier modulable favorisant la pédagogie active » (60%) sera apprécié sur la base des éléments fournis dans le mémoire technique et les pièces techniques du candidat ;</i></li> <li>– <i>Le sous-critère 2.2 « Proposition d'aménagement démontrant les usages du mobilier » (30%) sera apprécié sur la base des éléments fournis dans le mémoire technique et les pièces techniques du candidat ;</i></li> <li>– <i>Le sous-critère 2.3 « Entretien du matériel » (10%) sera apprécié sur la base des éléments fournis dans le mémoire technique et les pièces techniques du candidat ;</i></li> </ul> </li> <li>➤ Le critère 3 « Démarches environnementales et sociales » (20%) sera apprécié à l'aune des deux sous-critères suivants :</li> </ul>		Critères et sous-critères	Pondération (%)	1	Critère 1 : Prix	35%	2	Critère 2 : Valeur technique	35%		<i>Sous-critère 2.1 : Mobilier modulable favorisant la pédagogie active</i>	60%		<i>Sous-critère 2.2 : Proposition d'aménagement démontrant les usages du mobilier</i>	30%		<i>Sous-critère 2.3 : Entretien du matériel</i>	10%	3	Critère 3 : Démarches environnementales et sociales	20%		<i>Sous-critère 3.1 : Démarches environnementales</i>	50%		<i>Sous-critère 3.2 : Démarches sociales</i>	50%	4	Critère 4 : Délais de livraison	5%	5	Critère 5 : Durée de garantie	5%
	Critères et sous-critères	Pondération (%)																																
1	Critère 1 : Prix	35%																																
2	Critère 2 : Valeur technique	35%																																
	<i>Sous-critère 2.1 : Mobilier modulable favorisant la pédagogie active</i>	60%																																
	<i>Sous-critère 2.2 : Proposition d'aménagement démontrant les usages du mobilier</i>	30%																																
	<i>Sous-critère 2.3 : Entretien du matériel</i>	10%																																
3	Critère 3 : Démarches environnementales et sociales	20%																																
	<i>Sous-critère 3.1 : Démarches environnementales</i>	50%																																
	<i>Sous-critère 3.2 : Démarches sociales</i>	50%																																
4	Critère 4 : Délais de livraison	5%																																
5	Critère 5 : Durée de garantie	5%																																

	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <i>Le sous-critère 3.1 « Démarches environnementales » (50%) sera apprécié sur la base des éléments fournis dans le mémoire technique et les pièces techniques du candidat ;</i></li> <li>– <i>Le sous-critère 3.2 « Démarches sociales » (50%) sera apprécié sur la base des éléments fournis dans le mémoire technique et les pièces techniques du candidat ;</i></li> </ul> <p style="margin-left: 2em;">➤ Le critère 4 « Délais de livraison » (5%) sera apprécié sur la base des éléments fournis dans le mémoire technique et les pièces techniques du candidat.</p> <p style="margin-left: 2em;">➤ Le critère 5 « Durée de garantie » (5%) sera apprécié sur la base des éléments fournis dans le mémoire technique et les pièces techniques du candidat.</p>
<b>Renseignements complémentaires</b>	Les demandes de renseignements complémentaires sont à formuler par écrit et le plus rapidement possible via le profil d'acheteur PLACE à l'adresse suivante : <a href="https://www.marches-publics.gouv.fr/">https://www.marches-publics.gouv.fr/</a>
<b>Autres informations</b>	Une visite de reconnaissance est possible sur demande, conformément aux modalités indiquées à l'article 3 du CCTP. Toute demande devra être déposée avant le vendredi 17 octobre 2025 à 15 :00 sur PLACE à l'adresse suivante : <a href="https://www.marches-publics.gouv.fr/">https://www.marches-publics.gouv.fr/</a>